



Assemblée générale

Distr. générale
5 juillet 2024
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 30 mai 2024, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur d'informer le Secrétaire général, conformément au paragraphe 1 de l'article 5 de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 2345 (XXII) de l'Assemblée générale, annexe), que des éléments constitutifs d'un objet spatial ont été découverts sur le territoire canadien.

En avril et mai 2024, des éléments constitutifs d'un objet spatial ont été découverts à proximité de la ville d'Ituna (Saskatchewan). Il a ensuite été établi qu'ils provenaient tous de la mission Axiom Mission 3 de SpaceX, lancée le 18 janvier 2024 du Centre spatial Kennedy et rentrée dans l'atmosphère le 26 février 2024.

Le Gouvernement canadien présume que l'autorité de lancement et l'État d'immatriculation de cet objet spatial sont les États-Unis d'Amérique. En application du paragraphe 1 de l'article 5 de l'Accord susmentionné, il a donc officiellement fait part de cette découverte au Gouvernement des États-Unis.

